

---

Adresse des administrateurs du district de Dreux, qui félicitent la Convention de la découverte de l'horrible complot et annoncent nombreux dons patriotiques, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs du district de Dreux, qui félicitent la Convention de la découverte de l'horrible complot et annoncent nombreux dons patriotiques, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 613;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20976\\_t1\\_0613\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20976_t1_0613_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

qui a eu lieu en réjouissance de la réussite des opérations pour la confection du salpêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Arras, 25 vent. II] (2).

« Citoyens,

Nous vous faisons passer l'extrait de notre registre aux délibérations contenant l'analyse de la fête que nous avons faite en réjouissance de la réussite des opérations pour la confection du salpêtre. Nous en avons maintenant 400 livres. Chaque jour, ce nombre augmentera considérablement. Nous aurons soin de vous en informer de temps à autre afin que vous puissiez compter sur nos ressources à cet égard ».

L. DAUTEN (off. mun.), CAVROIS (off. mun.), DAILLET (mairie), CAVROIS le jeune, LENGLET, JOSEPH (off. mun.), BIERON (off. mun.), BUISSART, J. RAMBAUD-PERIN, EFFROU, RENARD, Albert HURTREL, LEFRAN.

[Extrait des délibérations de la commune d'Arras] (3).

Les autorités constituées qui avoient été averties que le Conseil général de la commune devoit se rendre à quatre heures à l'atelier du salpêtre, accompagné d'une musique guerrière, pour témoigner l'allégresse que l'on ressentoit de la réussite du salpêtre, presque tous les membres de ces divers corps étant réunis dans le lieu des séances du Conseil général, on est sorti de la Maison Commune. Une quantité considérable de citoyens a accompagné le cortège qui s'est rendu à l'atelier du salpêtre, des airs républicains ont été joués pendant la marche, les cris de : Vive la République, Vive la Montagne, se sont fait entendre, la joie la plus pure s'est généralement manifestée ; six mannes remplies de salpêtre ont été apportées dans le lieu des séances de la municipalité par 12 citoyens. Plusieurs chansons patriotiques, applaudies par un peuple nombreux, ont terminé la fête, et l'on a contracté l'engagement solennel de redoubler de zèle pour cette opération si essentielle pour chasser à jamais du sol de la liberté les tyrans coalisés. Le tout s'est passé sous les yeux du représentant du peuple Joseph Le Bon, lequel a fait un discours très énergique sur la loi bienfaisante du 13 ventôse. Le maire en avoit précédemment prononcé un dans le même jour.

Et le Conseil général avant de se dissoudre a délibéré qu'extrait du présent procès-verbal seroit envoyé à la Convention nationale et qu'on lui manderait la quantité de salpêtre recueillie et l'envoi que l'on doit en faire.

P.c.c. : LEFRAN.

## 9

Les administrateurs du district régénéré de Dreux félicitent la Convention nationale de la découverte du complot horrible formé con-

(1) P.V., XXXIV, 295. C. Eg., n° 591 ; M.U., XXXVIII, 188 ; B<sup>in</sup>, 17 germ (suppl<sup>1</sup>).

(2) C 298, pl. 1036, p. 28.

(3) C 298, pl. 1036, p. 29.

tre la liberté, et d'avoir fait tomber la tête des coupables; ils promettent, à l'exemple des représentants du peuple, d'être inébranlables à leur poste, d'y vaincre et d'y mourir; ils annoncent l'envoi à la trésorerie nationale de 416 marcs 5 onces d'argenterie du culte, 23,094 livres de bronze, cuivre et plomb, toutes les cloches, 640 paires de souliers; plus, en dons patriotiques, 426 chemises, 471 livres de chanvre, 28 draps, 29 paires de bas, 28 paires de souliers, du vieux linge pour les hôpitaux, une paire de pistolets, 45 cartouches du 14 juillet 1789, et 63 liv. 10 s. en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Dreux, 1<sup>er</sup> germ. II] (2).

« Il est découvert ce complot horrible qui alloit anéantir la liberté ; les traitres sont tombés dans l'abîme qu'ils vous creusent. Grâce vous soient rendues, Citoyens Représentants, de nous avoir sauvé de ce danger, le plus grand qu'aît encore éprouvé la liberté. Frappez, écrasez de la foudre nationale tous ces monstres qui ne portoient le masque du patriotisme que pour mieux tromper le peuple. Qu'une seule autorité, la représentation nationale, agisse et gouverne la République française. Vous avez juré de sauver la Patrie ou de vous ensevelir sous ses ruines, eh bien ! restez à votre poste jusqu'à ce que les ennemis du dehors et du dedans soient exterminés. Poursuivez les intrigants de toute espèce qui s'entendent pour entraver vos décrets sous l'apparence même de mesures révolutionnaires et donnez aux corps constitués que vous avez chargé de l'exécution de vos loix la portion d'autorité nécessaire pour l'employer toute entière à vous seconder dans vos grands travaux. Fermes et inébranlables comme vous, les administrateurs du district de Dreux régénéré sauront vaincre ou mourir à leur poste.

Nous joignons à l'expression pure et vraie de nos sentiments, l'annonce d'un nouvel envoi à la Trésorerie nationale de 416 marcs 5 onces d'argenterie du culte, 23.084 livres de bronze, cuivre et plomb, toutes nos cloches, 640 paires de souliers. Plus, en dons patriotiques, 426 chemises, 471 livres de chanvre, 28 draps, 29 paires de bas, 28 paires de souliers, du vieux linge pour les hôpitaux, une paire de pistolets, 45 cartouches du 14 juillet 1789 et 63 liv. 10 en assignats.

Sous peu de jours nous offrirons à la Patrie des produits en salpêtre, en sorte qu'avec les grains de fer et les draps que nous fournissons à Paris et aux Armées, nous pourrions nous féliciter d'avoir employé toutes les richesses de notre sol à combattre les tyrans couronnés ».

FUQUET, DAGEON, DUFREME, AVISSE, VASSAU-GESSIER, LEMAITRE, BOUCHET (agent nat.), DUHAMEL, LEBIS, GAUDRY, CROTROU (présid.).

## 10

La société populaire de la commune d'Argenton, département de l'Indre, félicite la Con-

(1) P.V., XXXIV 295.

(2) C 298, pl. 1036, p. 30.